



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-15631>

Département(s) de publication : **51, 52, 54, 55, 57, 67, 68**

Annonce n° **26-15631**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SID-NE

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 11000201100044

Ville : METZ

Code postal : 57000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 51, 52, 54, 55, 57, 67, 68

### Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Identifiant interne de la consultation : DAF\_2025\_001492

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SID-NE

### Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : voir RC
- Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : voir RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 24/03/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : voir RC

### Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** SAINT-DIZIER (BA 113) CHAUMONT (61 RA) - PURGE PROFONDE DES BUTTES DE TIR EN GRANULATS ET RECOMPLETLEMENT

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45112340

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La présente consultation concerne la réalisation de la purge profonde de la butte de tir du stand de tir de la base aérienne 113 à SAINT-DIZIER (52) et du 61ème RA à CHAUMONT (52). Les travaux seront réalisés conformément aux prescriptions du cahier des clauses particulières (CCP). Ils comprennent notamment : - Le remplacement du tapis de recouvrement et des fenêtres de tir ; - Le retrait et le tri des granulats synthétiques ; - Le remplacement du chevron de 6x8 cm situé à 5m des cibles ainsi que la poutre en sapin et les tasseaux pour la fixation des cibles (uniquement pour CHAUMONT) - La fourniture et l'amenée de granulats synthétiques neufs ; - Le reconditionnement des buttes de tir ; - Les analyses « éléments traces métaux » (ETM) des granulats synthétiques triés ; - L'évacuation des granulats synthétiques et leur traitement en décharge spécialisée ; - Le remplacement éventuel du géotextile (masse supérieur ou égale à 160g/m<sup>2</sup>) selon le niveau de dégradation ; - La fourniture du bordereau de suivi de déchets dans l'application TRACKDECHETS.

**Lieu principal d'exécution du marché :** SAINT DIZIER 52100

**Durée du marché (en mois) :** 2

**La consultation comporte des tranches :** Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** A titre indicatif, les travaux commenceront vers le 2ème trimestre 2026 pour la tranche ferme et 4ème trimestre 2026/ 1er trimestre 2027 pour la tranche optionnelle Il est fixé une période de préparation de 1 mois, incluse dans le délai d'exécution du marché ; elle débutera par ordre de service pour chaque tranche. Les délais d'exécution des tranches partent : - pour la tranche ferme, de la date qui sera fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. - pour la tranche optionnelle, de la date qui sera fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Ils sont fixés comme suit : - tranche ferme : 3 semaines, dont 1 mois de période de préparation mentionnée ci-avant, - tranche optionnelle : 3 semaines, dont 1 mois de période de préparation

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 13/02/2026